



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 août 2021

Le 21 août 2021, à 15 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Sylvestre, s'est déroulée l'Assemblée Générale (AG) de la Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont (SASSAG).

Étaient présents 32 membres qui ont pu prendre part aux délibérations de cette AG et 20 pouvoirs avaient été transmis.

Les différents points qui étaient portés à l'ordre du jour ont pu être abordés. Les différents intervenants ont pu s'appuyer sur un diaporama qui sera mis prochainement à disposition sur le site sassag.com.

François Mougnaud, notre Président a accueilli, avec grand plaisir, les membres nombreux qui ont pu être présents. Il a tenu à remercier la Mairie de Saint-Sylvestre pour son aide logistique, son intérêt pour notre association et pour la synergie qui se met en place, les membres du bureau ainsi que les personnes qui ont participé activement à la vie de l'association pendant l'année 2020, Monsieur le Professeur Ph. Racinet, pour son travail, certes réduit en 2020, mais qui a repris avec énergie en 2021 avec une équipe dynamique, Monsieur Bernard Jusserand pour son implication en particulier dans le comité scientifique, Gilles Valleton et ses collègues conférenciers pour leur contribution à la présentation de l'histoire de l'Abbaye aux visiteurs du site et à tous les autres membres qu'ils appartiennent au conseil d'administration ou non qui ont activement participé aux différentes activités de l'association, dont les prestations de débroussaillage et de mise en place de clôtures. Il a ensuite présenté le programme (dense) de cette réunion et précisé que chacun des membres du Conseil d'Administration élargi allait présenter les éléments de base de son activité.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Françoise Chevin, Trésorière, a présenté les comptes de l'association pour l'exercice 2020 :

- Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif. Les comptes 2020 incluent la subvention de la banque Crédit Agricole, notre nouvelle banque (plus de frais de gestion de compte).
- Au niveau des recettes, vos cotisations ont été de 6 537 € (en très nette progression), la vente des livres a représenté 604 €. Votre intérêt pour la SASSAG, ainsi que les Journées Européennes du patrimoine ont permis ces bons résultats.
- Dans le cadre des dépenses, les frais de débroussaillage et d'entretien ont été de 1 562 €, compte tenu de l'intervention d'une société prestataire. Le concert a représenté un coût net de 620 €, les frais de publicité se sont élevés à 800 € (frais dus, pour une part, aux Journées Européennes du Patrimoine), les frais divers se sont élevés à environ 600 €.
- *A titre indicatif, pour l'année en cours, à ce jour, 76 personnes ont cotisé pour un montant de 3 900€.*

Les comptes de l'exercice 2020 ont été approuvés à l'unanimité.

La trésorière Françoise Chevin a fait part de son désir de quitter cette fonction. Céline Chevin se propose pour occuper ce poste. Cette nomination au poste de trésorière a été approuvée à l'unanimité. Françoise Chevin est vivement remerciée par l'assemblée pour le travail efficace accompli.

Gérard Chevin, Archiviste, a présenté le stock important de livres en vente. Ces livres mis en vente au moment des visites du site, des Journées Européennes du Patrimoine, lors de l'exposition annuelle de Saint-Sylvestre.

Dominique Valleton, Secrétaire, a mentionné son activité de gestion du site sassag.com, la mise en œuvre de la lettre trimestrielle d'informations « SASSAG Informations », ainsi que la mise en place du paiement des cotisations en ligne. La fréquentation du site s'établit en moyenne mensuelle à plus de 515 visiteurs au cours de l'année 2021 (300 en 2019, 460 en 2020). Celui-ci explicitera un peu plus tard le travail de recueil d'informations concernant le trésor de Grandmont.

Le vice-Président, Jean-Paul Morlier présente les actions réalisées dans les différents domaines, il expose les difficultés de l'entretien du site (qui a été réalisé grâce au travail efficace de l'équipe des débroussailleurs) puis indique qu'il pourrait y avoir l'intervention de personnes extérieures (dans le cadre d'action de réinsertion). Il détaille les actions relatives à la préservation des murs, puis il passe la parole aux personnes en charge des différentes activités de l'association

- L'entretien-débroussaillage du site
- Le recensement, le recueil d'informations et la mise en ligne du Trésor de Grandmont
- Le portail du Couret, dernier vestige, en élévation, de l'Abbaye. La SNCF propriétaire actuelle de ce vestige ne souhaite pas le rétrocéder à notre association.
- La réfection du mur sud et les projets de valorisation de la terrasse. Jean-Paul Morlier évoque l'idée de constituer un jardin des Moines.

Bernard Jusserand, notre représentant au comité scientifique, décrit les travaux effectués par ce comité le 19 juillet 2021, il fait un bref rappel concernant le succès des JEP 2020, puis présente le programme précis des journées européennes du patrimoine (JEP) de 2021. Il décrit également le projet de circuit(s) du trésor, ainsi que les premières prises de contact avec les mairies du Limousin dépositaires d'éléments du trésor.

Gilles Valleton a présenté l'activité des visites et conférences. Cette année, lui et trois autres conférenciers se sont partagé les visites de 48 personnes, à ce jour. Par ailleurs, une visite commentée par Bernart Thomas a passionné 48 personnes dans les rues de Grandmont.

Gilles Valleton a également présenté le travail de recensement du petit patrimoine (206 éléments) qui est disponible sur le site sassag.com, pour les éléments visibles et accessibles.

Après une introduction de Jean-Paul Morlier, Bernadette Douchez a effectué une présentation fort vivante du plan du jardin de l'abbaye et des recherches concernant les végétaux à y planter.

Claude Biron est ensuite intervenu pour présenter l'état des négociations relatives au portail du Couret avec la SNCF. Des négociations difficiles, il ne pourra y avoir que l'implantation d'un panneau explicatif. Il a également présenté les travaux effectués sur les vestiges de la maison Loustaud.

Notre vice-Président a précisé les perspectives pour 2021 et 2022 ainsi que les quatre axes de valorisation établis. Les éléments mis au jour, au cours des fouilles 2021, conduisent à un « changement de dimension dans la gestion des fouilles et du site ». Il a explicité la création du comité de valorisation qui doit se mettre en place rapidement.

Dominique Valleton a présenté le projet d'un livre de notre architecte (Philippe Campagne, qui n'a pu être présent). Cet album, au format double A4 paysage, présenterait la démarche d'analyse du rapport Naurissart et son « ajustement » en fonction des relevés topographiques effectués lors des fouilles.

Le Professeur Ph. Racinet nous a communiqué avec chaleur, humour et professionnalisme les différents secteurs de fouilles traités et les découvertes effectuées, le tout sur la base d'un riche diaporama. Cela promet quelques sessions de fouilles pour les années à venir...

L'AG a été clôturée par notre Président à 17h30. Il a remercié les personnes présentes pour leur implication dans l'association et a rappelé la tenue d'un concert de violon, en l'église de Saint-Sylvestre, le soir même à 20h30, par la virtuose Natacha Triadou.